

Le 8 juillet 2025

Rapport sur les faits saillants du rapport financier 2024 et du rapport du vérificateur externe

Chères citoyennes et chers citoyens,

Conformément aux dispositions du *Code municipal*, j'ai l'honneur de vous faire rapport des faits saillants du rapport financier 2024 et du rapport du vérificateur externe de la Municipalité de Saint-Alexandre.

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le rapport financier indique que les revenus de fonctionnement et d'investissement totalisent 5 738 320 \$, dont 1 783 551 \$ est un investissement net dans les immobilisations. Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 3 985 391 \$ et le remboursement de la dette à long terme à 97 150 \$. L'amortissement s'élève à 670 828 \$. Le tout pour un résultat excédentaire de l'exercice 2024 de 905 934 \$.

Au 31 décembre 2024, le surplus accumulé non réservé s'établit à 1 119 534 \$ et le surplus réservé s'établit à 1 262 476 \$ tel que :

Eau potable	302 181 \$	Exercice budgétaire 2025	385 910 \$
Eaux usées	93 430 \$	Matières résiduelles	113 249 \$
Infrastructures	87 506 \$	Fonds vert de Saint-Alexandre	29 720 \$
Fonds des carrières et sablières	178 000 \$	Réserve électorale	12 480 \$
Service incendie	30 000 \$	Véhicules municipaux	30 000 \$

Et un revenu reporté au 31 décembre 2024 s'établissant à 203 733 \$ pour le Fonds des carrières et sablières.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Au rapport du vérificateur, préparé par monsieur Robert Arbour, CPA auditeur pour l'exercice qui se terminait le 31 décembre 2024, il est mentionné que les états financiers sur les activités financières, d'investissement et l'évolution de la situation financière respectent les pratiques comptables reconnues dans le milieu municipal. Aucun contrôle défaillant n'a été répertorié dans la gestion financière de la Municipalité. Le rapport du vérificateur soulève une observation concernant la norme comptable SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisation*. Cette mention se retrouve dans les rapports financiers de l'ensemble des municipalités du Québec et le ministère des Affaires municipales se penchera prochainement sur la situation.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

Le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026 indiquait des prévisions de 8 969 230 \$ au total dont 3 637 200 \$ pour l'année 2024. Les projets les plus importants réalisés en 2024 sont les suivants :

- Finalisation des plans et devis pour la réhabilitation du rang Kempt
- Aménagement de ralentisseurs de vitesse
- Réalisation des plans et devis pour un nouveau réservoir d'eau potable et la connexion d'un nouveau puits d'approvisionnement d'eau potable
- Travaux de modernisation des panneaux électriques de l'usine de traitement d'eau potable
- Début de la construction de la patinoire couverte extérieure et du bâtiment accessoire
- Aménagement d'une piste à rouleaux dans le parc municipal

AU COURS DE L'ANNÉE 2024, LES ACTIVITÉS ET PROJETS SUIVANTS ONT ÉTÉ RÉALISÉS :

- Achat de nouveaux équipements pour le service de sécurité incendie
- Formation en sécurité civile pour l'organisme municipal de sécurité civile
- Reprofilage de fossés municipaux et entretien régulier des routes municipales
- Achat d'une nouvelle remorque pour les travaux publics
- Améliorations au Pavillon des loisirs et à la cantine
- Changement du paillis pour les modules de jeux au parc municipal

Programme de subvention visant la réduction de la consommation d'eau potable

Le programme de subvention pour le remplacement de toilettes à débit régulier par des toilettes à faible débit s'est poursuivi. Il a été mis sur pied dans le but de réduire la consommation d'eau potable. Il permet un remboursement de 100 \$ pour le remplacement d'une toilette à débit régulier par un modèle de 4 à 6 litres. Nous avons accordé 124 subventions depuis le début du programme et 9 pour cette année. Le programme est toujours en vigueur et contribue à la réduction significative de la consommation en eau par habitant.

Programme de subvention pour les couches lavables et les produits d'hygiène féminins réutilisables

Cette année le programme de subvention pour les couches lavables a permis d'offrir une remise de 100 \$ à quatre (4) familles. Le conseil a également procédé à l'adoption d'un programme de subvention pour les produits

d'hygiène féminins réutilisables. En 2024, ce sont seize (16) subventions qui ont été accordées pour un montant total de 1 566.53 \$.

Programme de mise aux normes des installations septiques

Depuis 2023, la Municipalité a relancé le programme de mise aux normes des installations septiques. Le but du programme est d'offrir un financement sur quinze (15) ans afin de pouvoir rénover ou remplacer des installations septiques privées pour que celles-ci respectent les normes. Le programme inclut également une aide financière de 700\$ afin de réaliser les plans et devis par une firme d'ingénierie qualifiée. À ce jour, ce sont quarante-quatre (44) ménages qui ont pu bénéficier du programme.

Programme d'aide aux activités de loisirs

Cinquante-huit (58) subventions ont été accordées aux familles pour un total de 13 397.79 \$ concernant l'aide aux activités de loisirs.

Une entente intermunicipale avec la ville de Bedford permet de réduire les coûts aux citoyens de Saint-Alexandre pour participer aux activités de hockey mineur, de patinage artistique et de patinage libre. Ceci permet d'assurer l'accessibilité à une infrastructure sportive à prix abordable. La municipalité débourse un montant de 18 640 \$ dans le cadre de cette entente. Les familles qui utilisent les services de l'aréna de Bedford peuvent aussi demander la subvention d'aide aux activités sportives.

Prévention incendie

Le conseil a renouvelé l'entente intermunicipale de fourniture de services, en matière de prévention, avec la Régie intermunicipale d'incendie Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide d'Iberville, afin de mettre en œuvre la section prévention du schéma de couverture de risques en incendie de la municipalité. Le préventionniste a ainsi procédé à l'inspection des propriétés qui, dans le schéma, sont jugées à risques moyens, élevés et très élevés. La Municipalité a maintenu à jour ses différentes ententes intermunicipales en matière d'incendie et a acquis de nouveaux équipements afin de pouvoir mieux intervenir lors d'un incendie. Finalement, la Municipalité a adopté le nouveau Schéma de couverture de risques de la MRC du Haut-Richelieu afin de pouvoir intégrer les nouvelles orientations ministérielles.

Des équipes faisant partie du Service de sécurité incendie de Saint-Alexandre ont poursuivi leur travail cette année en procédant à l'inspection des propriétés qui, dans le schéma, sont jugées à risques plus faibles en visitant les secteurs résidentiels de la municipalité.

CONCLUSION

En conclusion, je tiens à souligner que la santé financière de la municipalité se porte bien grâce à des pratiques de gestion rigoureuses et à un désir d'amélioration continue. Grâce au travail acharné, nous voyons maintenant la concrétisation de plusieurs projets majeurs qui ont été élaborés au cours des dernières années. Nous poursuivons nos efforts afin d'offrir des services de qualité au meilleur coût possible, compte tenu du contexte économique actuel. Nos réserves financières demeurent bonnes, ce qui nous permet d'envisager le futur avec optimisme et d'être capable d'agir en cas d'imprévu ou de sinistres.

Durant la dernière année, la Municipalité a poursuivi les investissements dans le parc municipal. L'annonce de la subvention de 2 199 250\$ dans le cadre du PAFIRSPA pour notre nouvelle patinoire extérieure couverte a été l'élément majeur de cette année. En date de ce rapport, l'infrastructure est désormais accessible au public. La construction d'une piste à rouleaux a également permis de dynamiser et de renouveler l'offre en loisirs pour notre population.

L'état du rang Kempt continue de figurer dans les priorités du conseil municipal. La Municipalité a terminé la phase des plans et devis en 2024. Nous ferons une partie des travaux durant l'année 2025. L'obtention d'une aide financière du ministère des Transports et de la Mobilité durable pour financer le reste des travaux permettrait d'accélérer le déploiement de ces travaux nécessaires.

La Municipalité continue également son travail afin de pallier les problématiques de l'eau. Des travaux de modernisation de nos infrastructures ont été effectués, notamment la mise à jour du panneau électrique afin de pouvoir éventuellement greffer le nouveau puits d'approvisionnement en eau potable ainsi que la nouvelle réserve d'emmagasinage. Nous avons obtenu les autorisations du ministère de l'Environnement afin de procéder au branchement du nouveau puits d'approvisionnement et la construction d'une deuxième réserve d'eau potable, mais nous sommes toujours en attente des réponses au programme d'aide financière du gouvernement du Québec.

Le travail effectué est le fruit d'une franche collaboration avec un personnel dévoué et compétent. Le conseil municipal se joint à moi pour remercier la direction générale, le personnel administratif, le bibliothécaire, l'inspectrice municipale, l'équipe aux travaux publics, les brigadiers, l'équipe des loisirs, des communications et de la culture ainsi que le directeur du Service de sécurité incendie, les officiers et toute l'équipe de pompiers volontaires et de premiers répondants pour tout le travail accompli tout au long de cette année. Un immense merci pour votre dévouement envers la communauté!

Nous reconnaissons le travail des organisations de bénévoles pour leur contribution au bien commun et je cite les membres de l'Association des loisirs de Saint-Alexandre, du Club de l'Âge d'Or, du Club de Tir Josée, les organisateurs du Chic bazar alexandrin ainsi que le conseil de la Fabrique de Saint-Alexandre.

Je veux également remercier les conseillers et les conseillères pour le travail effectué pour la collectivité. La collaboration et la poursuite de l'intérêt commun sont des conditions nécessaires et gagnantes pour le développement de notre municipalité.

Cordialement,

Yves Barrette, maire